LE DOSSIER

EMPLOI ET FORMATION

L'offre locale est-elle adaptée ?

Lundi dernier, Pôle emploi publiait son enquête annuelle sur les besoins des entreprises. Un quart de celles-ci peinent à recruter des candidats faute de « profils adaptés ». L'offre locale de formation est-elle adaptée ?

Un recrutement sur quatre est jugé difficile par les employeurs à La Réunion et dans 79% des cas, c'est un problème d'inadéquation du profil avec le poste. C'est un des constats de l'étude sur les besoins des entreprises, publiée par Pôle emploi lundi dernier. Cette étude montre qu'une dizaine de métiers sont difficiles à recruter: maraîchers-horticulteurs, vendeurs en habillement, animateurs sportifs, ouvriers qualifiés de l'emballage, agriculteurs salariés, agents de sécurité, employés polyvalents de cuisine, ouvriers qualifiés des travaux publics et serveurs. La difficulté peut représenter de 63% des recrutements pour le maraîchage à 28% pour le service.

Selon les syndicats enseignants, il n'y a pas eu suffisament d'ouvertures de filières. (Photo Raymond Wae Tion)

Le turnover dans certains métiers. Cette situation n'étonne pas Didier Fauchard, responsable de la liaison école entreprise au sein du Médef, d'autant qu'elle montre un turnover dans certaines professions. *« La question du turnover dans certaines filières, notamment dans les métiers de bouche, est un vrai problème. À mon sens, l'enjeu, c'est celui de l'orientation qui doit être choisie et non subie. Il y a une sorte de hiérarchisation des formations dans l'imaginaire Français: du général vers le professionnel. Quand, vous avez un commis de cuisine qui a subi son orientation, les chances de voir une issue favorable ensuite, sont plus ténues. »*

Syndicat d'enseignants, le Snalc rejoint sans le savoir sur ce point Didier Fauchard. *« Les élèves orientés au forceps vers les voies générales ne les perçoivent pas ces formations comme intéressantes,* relève Jérôme Motet. *Il faut en finir avec le tabou de la voie professionnelle, qui doit être valorisée dès le collège. »*

L'image dévalorisée de certains métiers? *« Le turnover important dans les métiers de la vente vient du manque de reconnaissance, notamment financière »,* relève Louis-Bertrand Grondin. Pour le conseiller régional, en charge de la formation professionnelle, *« les compétences sont présentes à La Réunion. L'étude de Pôle emploi est un très bon outil de pilotage, mais qu'il faut regarder avec précaution, les offres proposées ne sont qu'à 35% des CDI. »*

Les lycées professionnels au cœur de la solution ? Reste que la liste des métiers fait rêver certains professeurs de l'enseignement professionnel, comme Charles Lopin, secrétaire du Snuep-FSU: *« C'est intéressant de constater que ce sont essentiellement des métiers, préparés dans les voies professionnelles, qui sont demandés alors que l'Education nationale veut réduire ces voies. »* Sa collègue Cendrine Peignon ajoute: *« Depuis quatre ans, il n'y a pas eu de création de filières professionnelles, hors vente ! Or, ce sont des filières dont la création doit être anticipée en amont. Ça fait sourire de voir que les besoins viennent d'établissements prévus, comme le second lycée hôtelier depuis 2002. »*

Ce constat Guillaume Lefèvre vice président du Snalc et professeur au lycée hôtelier le partage. *«Depuis plusieurs années, le projet de second lycée hôtelier n'est toujours pas mis en œuvre, or, les métiers de bouches sont des métiers en tension. La mise en place du bac professionnel en 3 ans a eu par ailleurs des conséquences négatives sur les CAP. Les ouvertures prévues pour compenser la disparition des BEP n'ont pas eu lieu. »*

En attente du second lycée hôtelier

Par ailleurs, si l'académie de la Réunion dispose d'une offre plus étendue de lycées professionnels que les autres académies françaises, les enseignants l'estiment limitée. *« Les formations proposées sont incomplètes,* note Guillaume Lefèvre, *car il y a des diplômes et des filières qui ne présentent aucune poursuite d'étude comme la couture, la coiffure et l'esthétique. »*

Le projet de second lycée hôtelier, prévu dès 2002 sur Petite-Ile, n'est pour l'heure pas encore programmé.

Quid du post-bac? Du côté de la Région, c'est sur les BTS qu'un travail a avancé, en attendant la nouvelle carte de l'apprentissage. *« Il est impératif d'agir pour assurer une continuité à des élèves issus des bacs professionnels,* explique Louis-Bertrand Grondin. *Il faut étoffer le postbac pour pallier l'échec à l'université. »* Cinq nouveaux BTS devraient naître à la rentrée prochaine. Chaque année, l'université de La Réunion accueille ainsi plus centaines de bacheliers issus des bacs pro, dont l'écrasante majorité échoue en première année.

Et l'apprentissage? Représentant des chefs d'établissements au sein de Force ouvrière, Pascal Coupat, proviseur du lycée du Verger, note des difficultés pour faire entrer l'apprentissage dans l'Education nationale. *« Il y a une urgence à répondre à la question de la formation professionnelle. Il y a aujourd'hui 55 apprentis seulement dans l'Education nationale. Il faut intégrer l'apprentissage aux filières existantes. Il permettrait aux élèves de passer d'un système à l'autre plus facilement en cas de perte ou de récupération d'un lieu de stage. Pour les établissements, ce système permettrait d'intégrer l'apprentissage dans le temps de service et de réaliser des économies d'échelles dans les ateliers. »*

Dans l'Education nationale, tion reste très élevé à La Réunion. Deuxièmement, il peut exister des défaillances dans la mise en contact des chercheurs d'emploi et des entreprises. Le problème relève alors d'un problème d'information. En France, ce rôle est dévolu à Pôle Emploi. Toutefois, il nécessite des moyens, humains notamment, considérables pour un territoire comme La Réunion. Troisièmement, les emplois vacants peuvent être considérés comme peu attractifs par les chômeurs. L'attractivité relève notamment du salaire offert, des perspectives d'implantation dans l'entreprise et des coûts qu'il occasionne.

La perte d'aides sociales liée à la reprise d'un emploi réduit nécessairement son attractivité financière. L'éloignement géographique entre le lieu de travail et le lieu d'habitation constitue également un obstacle à la reprise d'un emploi. Un chômeur vivant à Saint-Joseph qui ne dispose pas de voiture, sera-t-il incité à prendre un emploi adapté à ses qualifications mais proposé à Saint-Denis ? Probablement pas s'il s'agit d'un CDD à temps partiel rémunéré au salaire minimum…

La pénurie peut donc aussi s'expliquer par la spécificité géographique et par un système de transport dont les marges de progression restent encore considérables.

« Un regain lié aux facteurs extérieurs »

Alexis Parmentier et Zoulfikar Mehoumoud.

Pour Zoulfikar Mehoumod Issop, maître de conférences et Alexis Parmentier, professeur d'économie à l'université de La Réunion, la hausse du besoin de main-d'œuvre s'explique par des phénomènes extérieurs, même si le tourisme ou la route du littoral jouent également un rôle.

– Comment expliquer l'augmentation des prévisions de création d'emploi pour l'année 2016 ?

– Ce regain s'explique essentiellement par des facteurs extérieurs à l'île, phénomènes qui influencent la France entière. La faiblesse des taux d'intérêt, couplée à la hausse de la rentabilité des entreprises liée au crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi soutiennent l'investissement tandis que le pouvoir d'achat des ménages est favorisé par une inflation historiquement faible. Quelques spécificités réunionnaises méritent pourtant d'être signalées. Le tourisme repart à la hausse depuis 2013 et s'accompagne notamment d'une nette progression de la fréquentation hôtelière.

Le chantier de la nouvelle route du littoral n'est pas étranger aux créations d'emplois dans le BTP. Les tendances démographiques de fond – une population jeune mais qui vieillit (plus vite qu'en métropole) – expliquent également la tertiarisation et la croissance des besoins dans le secteur des services aux particuliers.

– Cette annonce va-t-elle se traduire par une réduction notable du chômage dans l'île ?

– La comparaison des projections de recrutement du passé récent des entreprises réunionnaises (+7,6% entre 2014 et 2015) et la baisse du taux de chômage correspondant à cette période (-2,2 points) laissent penser qu'une augmentation des projets de recrutements de +15,9% entre 2015 et 2016 s'accompagnera d'une baisse notable du chômage en 2016. Il est pourtant difficile d'anticiper l'impact exact des chiffres annoncés. Le rapport constitue une photographie des besoins déclarés à un instant T. Il rend compte uniquement des intentions d'embauches pour 2016 et non d'emplois qui seront réellement vacants sur l'année. Beaucoup d'employeurs n'ont en effet une vision que sur les premiers mois de l'année, le premier trimestre essentiellement.

En outre, une faible partie des intentions d'embauches (35%) concernent des CDI. Dans le cas où les emplois sont créés et détruits avant la fin de l'année, la variation du chômage sur l'année n'est pas affectée. Enfin, la population qui entre sur le marché du travail, les jeunes principalement, reste en augmentation dans l'île et contribue à alimenter le contingent des demandeurs d'emploi. La prévision de la conjoncture économique réunionnaise laisse toutefois entrevoir une croissance économique vigoureuse en 2016, après +3,1% en 2014 et +3,6% en 2015 (projection), car la plupart des indicateurs de l'activité économique sont orientés à la hausse (amélioration du climat des affaires, augmentation de l'investissement et de l'activité dans le BTP, croissance du secteur tertiaire, hausse de la consommation). Il semble raisonnable de penser que le taux de chômage continuera à baisser eu égard à cette conjoncture favorable, si aucune crise majeure ne vient frapper les entreprises réunionnaises.

Un système de formation « inefficace en France »

– 70% des entreprises ne trouvent pas de candidats et pour 79%, c'est le profil qui fait défaut. L'offre de formation est-elle inadaptée ?

– Le phénomène de coexistence de chômeurs et d'emplois vacants n'est pas nouveau et ne se limite pas à La Réunion. Son analyse, complexe, tient principalement à trois phénomènes. Premièrement, une inadéquation entre les compétences des demandeurs d'emploi et les besoins des entreprises, synonyme effectivement d'une offre de formation inadaptée. Le système de formation professionnelle n'est pas efficace en France, il doit être profondément modifié pour réduire le chômage des individus non diplômés ou faiblement qualifiés.

Les populations concernées sont extrêmement hétérogènes et il est nécessaire de procéder à une analyse fine pour comprendre où se situent les difficultés. Un premier problème a trait aux chômeurs sortis depuis longtemps du système scolaire et qui ne se voient pas nécessairement offrir des possibilités de requalifications adaptées aux besoins des entreprises. Il s'agit en général de personnes faiblement diplômées. Un second problème correspond aux jeunes tout justes sortis du système scolaire. Certains ne sont pas diplômés (leur proportion à La Réunion reste élevée). D'autres sont diplômés du secondaire, ont vocation à s'insérer sur le marché du travail (bacheliers professionnels) mais ne trouvent pas d'emploi faute de formation adaptée ou de motivation. Concernant les diplômés du supérieur, notamment de l'université, la situation est tout autre puisque leur taux d'inser-